

Fiche de sécurité selon la directive 91/155/CEE et l'Ordonnance sur les fiches de données de sécurité relatives aux toxiques et aux substances dangereuses pour l'environnement (OFDS) CH

Etabli:	15.12.2005	exprimé le:	15.12.2005
Produit:	Engrais solide		

1. Nom du produit Nom commercial: **Fumier composté / Fumier de bovin pelletisé / Fumier de poules pelletisé**

l'entreprise Hauert HBG Dünger AG, 3257 Grossaffoltern. Tel.: 032 389 10 10

Intoxications: Tel.: 044 251 66 66 (Centre Suisse d' Information Toxicologique)

Cas d' urgence: Tel.: 145 (Centre Suisse d' Information Toxicologique)

2. Caractérisation des substances Composition:
substances organiques inertes de provenance animale et/ou végétale.

Contient:	Caractérisation	%
Voir sous composition.	-----	

3. Dangers éventuels: Classification:
Ne constitue pas une préparation dangereux au sens de directives 67/548/EWG ou 1999/45/CE

4. Mesures de premier secours En cas d'ingestion: rincer la bouche et boire de l'eau en grande quantité.
En cas de contact avec la peau: laver les parties touchées à l'eau et au savon.

5. Mesures de lutte contre l'incendie Moyens d'extinction appropriés: Eau, resp. Adapter aux mesures d'extinction à l'environnement.
Ne pas respirer les gaz qui se dégagent.
Equipement de protection spécial: masque hermétique.
Autres indications: ne pas verser l'eau contaminée qui a servi à éteindre le feu, dans les cours d'eau ou les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de libération inopinée du produit Nettoyage: ramasser et éliminer (voir point. 13).

7. Manipulation et stockage Protection contre l'incendie et les explosions: aucune mesure particulière à prendre.
Conserver au sec, bien fermé le récipient.
Seuils quantitatifs selon OPAM: aucun

Fiche de sécurité selon la directive 91/155/CEE et l'Ordonnance sur les fiches de données de sécurité relatives aux toxiques et aux substances dangereuses pour l'environnement (OFDS) CH

Etabli:	15.12.2005	exprimé le:	15.12.2005
Produit:	Engrais solide		

8. Exposition et équipement personnel de protection

Pour une utilisation avec contact permanent, des gants 100% nitrile (Norme EN 374) sont recommandés.
 En cas de formation de poussière utiliser un masque à poussière et une lunettes de protection intégrale.
 Mesures générales de protection: observer les mesures habituelles de protection relatives à manipulation de produits chimiques

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme: Pellets / granulé
 Couleur: brun
 Solubilité: insolubles dans l'eau.
 pH: 7 - 8

10. Stabilité et réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.
 Décomposition dangereuse: Aucune.

Désagrégation thermique: > 300 °C

11. Toxicologie

Toxicité aiguë: LD50/oral/ rats: > 5000 mg/kg
 Aucun effet connue sur l' homme.

12. Ecologie

0

13. Elimination

Emballage: Peut être évacué aussi avec les déchets urbains.
 Produit: élimination possible dans l'agriculture après examen.

14. Transport

Ne constitue pas une marchandise à risque au sens de l'Ordonnance sur les transports ADR / SDR.

15. Directives

Directives nationales (CH); ORRChim Annexe 2.6; Ochim et OPAM (voir Pt. 7)
 Respecter les mesures de sécurité habituelles régissant la manipulation des produits chimiques.

Désignation selon les directives CE: Pas de désignation obligatoire.

16. Indications supplémentaires

Les indications mentionnées ci-dessus sont données en l'état actuel de nos connaissances et ne garantissent pas les propriétés du produit.
 L'utilisateur du produit est tenu de respecter les lois et dispositions existantes.